

COMPOSITION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Simon Grivet, Arnaud-Dominique Houte, Corinne Legoy

Gilles Malandain, Nadia Vargaftig, Jean Vigreux

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures.

Le jury a proposé cette année de composer sur « Les migrations en Europe de la Grande Guerre à la chute de l'Union Soviétique ». Accompagné d'une chronologie indicative de 13 dates, le sujet supposait une bonne compréhension générale de l'histoire européenne du XXe siècle et permettait ainsi de mesurer la capacité à exploiter des éléments dispersés et à les articuler dans un discours bien organisé. Il permettait par ailleurs de mobiliser des questionnements géographiques, économiques et sociologiques, ce qui correspond tout particulièrement à l'esprit du concours B/L.

Les notes s'échelonnent de 0 à 19, avec une moyenne de 9,24 et un écart-type de 3,47 qui confirme la sélectivité de cette épreuve et qui doit inciter les candidats à s'y préparer le plus sérieusement possible. Rappelons que la dissertation d'histoire n'est pas une épreuve d'érudition et que le jury n'exige pas du candidat une maîtrise encyclopédique de l'histoire contemporaine, mais qu'il attend une réflexion construite et informée.

Ont été tout spécialement valorisées la capacité à proposer des exemples précis et à donner un visage aux migrants (notamment, mais pas exclusivement, par l'emploi de références littéraires, artistiques, cinématographiques), ainsi que la prise en compte de l'intégralité de la période. Comme cela avait déjà été le cas lors des précédentes années, on a pu regretter un traitement très allusif de la période 1945-1990.

Délibérément large, l'énoncé du sujet impose de décrire et d'expliquer les grandes évolutions. On devra ainsi présenter les différentes formes que prennent ces mouvements de population (exils politiques, déplacements forcés ou migrations de travail) et montrer comment elles se réarticulent au cours du XXe siècle.

Il est essentiel de prendre conscience de la diversité de ces migrations : quoi de commun entre le Grec d'Asie Mineure, le maçon italien, le mineur polonais, le déporté juif, le rapatrié d'Algérie, le *Gastarbeiter* turc, la concierge portugaise, le Pakistanais du East End, le boat-people, l'étudiant en échange Erasmus, le footballeur professionnel, etc.? Ces exemples montrent qu'il n'y a pas de réalité en soi de la migration. Ajoutons que le sujet permettait également d'intégrer les migrations intérieures (exode rural, héliotropisme, etc.), à condition de ne pas les confondre avec les flux touristiques qui relèvent d'une autre logique.

Pour garder une vue d'ensemble et pour formuler une problématique, il est donc nécessaire de rappeler que la migration est un processus qu'il faut mettre en interrelation avec les frontières et avec ce que Gérard Noiriel appelle « la tyrannie du national ». Les mouvements migratoires peuvent en être la conséquence, en particulier quand on redéfinit les territoires et que l'on rêve de purification ethnique. Mais ils contribuent également, sinon à éroder, du moins à mettre à l'épreuve ces frontières, tant physiques (les douanes) que mentales (la xénophobie). Dans cette perspective, on peut relire l'histoire du XXe siècle européen comme l'oscillation permanente entre une tentation de fermeture et une volonté d'ouverture dont les différentes migrations sont le reflet.

Sur une telle période, le plan chronologique est recommandé. Plusieurs césures peuvent être retenues : la crise de 1929 et ses conséquences, la Seconde Guerre mondiale, la reprise économique amorcée à partir des années 1950, la crise des années 1970. Il importe toutefois de ne pas exagérer les ruptures. S'agissant de processus économiques, sociaux et culturels sur des

territoires très diversifiés, il est souvent préférable de manier les ciseaux avec souplesse et de rappeler que les évolutions sont davantage mouvantes que tranchées.

1/ Les migrations intensifiées, de la Première Guerre mondiale aux années 1930

A/ Grande Guerre, grand brassage

- la guerre provoque des mouvements de populations (exemple des Belges et des Nordistes qui fuient, pour beaucoup, l'avancée allemande)
- la guerre totale impose le recours à des migrants (travailleurs coloniaux, chinois) – Pierre Loti parle à ce propos d'un « grand remue-ménage d'humanités »
- la peur de l'espionnage et du désordre impose également de nouvelles formes de contrôle (carte d'identité pour les étrangers en France)

> déjà terre d'immigration au XIXe siècle, la France devient ainsi le laboratoire privilégié de ces migrations de différentes natures et des adaptations qui en résultent

B/ Des réfugiés par millions

- la paix retrouvée scelle le décès de quatre empires multinationaux, la naissance de nouvelles frontières et la multiplication des déplacements de populations – en 1926, on estime à 10 millions le nombre de personnes déplacées. Cette situation prend une forme particulièrement tragique en Grèce et en Turquie, à la suite du traité de Lausanne en 1922 : 1,5 million de Grecs quittent l'Asie Mineure dans des conditions souvent très difficiles et violentes. Mais on peut aussi penser aux Russes Blancs qui fuient l'URSS, aux Arméniens, etc.
- Pour faire face à cette situation, la Société des Nations crée en 1921 le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR). Mis en place en 1922, le passeport Nansen permet de garantir le statut juridique des réfugiés apatrides.

C/ Les migrations de travail

- Autre conséquence de la Guerre, la nécessité de la reconstruction et le déficit démographique (lié à la guerre et au malthusianisme) poussent les pays occidentaux, et principalement la France, à faire appel à la main d'œuvre étrangère. Les flux anciens (Italiens, Polonais) sont renforcés (et ce d'autant plus que le système américain des quotas diminue la possibilité de partir outre-Atlantique).
- Les législations nationales s'adaptent : Aliens Act britannique (1919), recours à la Société Générale d'Immigration (de droit privé) en France, accords bilatéraux pour faciliter et surtout pour encadrer la venue d'immigrés. Le dispositif juridique des autorisations de séjour se généralise et se précise.
- Le cas particulier des migrations coloniales pouvait ici être évoqué (notamment les projets fascistes de colonisation).

2/ Les migrations tragiques, des années 1930 aux années 1950

A/ Les frontières fermées des années 1930

- avec la crise économique, l'heure est à la « préférence nationale ». En découlent des législations de plus en plus restrictives, des « trains du retour » qui sont affrétés par les employeurs (licencieurs) et des expulsions qui sont organisées par l'administration.
- Les tensions sont d'autant plus fortes que la montée des dictatures crée davantage de réfugiés politiques : les Italiens qui fuient le fascisme (*fuorisciti*), plus nombreux à la fin des années 1920 ; les Allemands, notamment juifs, qui fuient le nazisme ; et surtout les républicains espagnols vaincus par Franco et qui se pressent aux Pyrénées, mal accueillis et enfermés dans des camps de rétention.

- L'exemple de la famille Jablonka (Ivan Jablonka, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas connus*, Seuil, 2012) montre l'éclatement d'une famille issue d'un shtetl polonais et dispersée dans plusieurs pays (Russie, Pologne, Autriche, France, USA, Palestine, Argentine)

C/ Les déplacements forcés de la Seconde Guerre mondiale

- Ce sont d'abord les prisonniers de guerre qui font figure de migrants un peu particuliers, mais très nombreux et qui pèsent sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.
- Il faut naturellement mettre l'accent sur les populations juives victimes de déportations systématiques et conduites dans les camps de concentration ou dans les centres de mise à mort
- De manière générale, la conception nazie de l'Europe repose sur un déplacement des frontières et des populations, sur une logique de purification ethnique

C/ Les nouvelles frontières de l'après-guerre

- 1945 est peut-être l'année où l'on compte le plus de réfugiés dans toute l'Europe, entre les prisonniers libérés, les rescapés des camps, les populations expulsées par le redécoupage des frontières (surtout en Allemagne et en Pologne, mais aussi les Italiens qui quittent l'Istrie désormais yougoslave, les Hongrois qui quittent la Transylvanie roumaine). D'après la journaliste du *New York Times*, Anne Mc Cormick : « l'ampleur de cette réinstallation et les conditions dans lesquelles elle intervient sont sans précédent dans l'histoire ». Rien que pour l'Allemagne, on compte 13 millions d'expulsés. Pour Tony Judt, « à l'issue de la Première Guerre mondiale, on avait inventé et ajusté des frontières tandis que, dans l'ensemble, la population était demeurée sur place. Après 1945, ce fut plutôt le contraire » (*Après-guerre*, p. 43). C'est une logique de « simplification ethnique » de l'Europe qui l'emporte
- Il faut ajouter le cas particulier des Juifs survivants dont beaucoup rejoignent Israël, en particulier au début des années 1950.
- La « chute du rideau de fer » (et la construction plus tardive du mur de Berlin) scellent d'une certaine manière l'aboutissement de cette période tragique, où les migrations sont forcées et/ou empêchées

3/ Les migrations facilitées ? (des années 1950 aux années 1990)

A/ Les migrations de travail

- L'immigration de travail reprend ses droits après 1945. De nouveaux circuits migratoires prennent progressivement forme (Espagnols et Portugais, mais aussi Maghrébins et Africains en France) (Indo-pakistanais et Antillais en Angleterre) (Turcs en Allemagne), organisés par les Etats eux-mêmes avec des conventions bilatérales.
- Il faut évoquer le cas particulier des rapatriés d'Algérie de 1962 (que l'on pourrait aussi mettre en seconde partie) – cet exemple pouvant d'ailleurs montrer que les migrations restent difficiles, aussi bien pour celui qui migre (on peut penser aux conditions de vie difficiles – les bidonvilles par exemple, même si cela ne concerne guère les pieds-noirs) que pour la société d'accueil (et il faut ici évoquer la xénophobie)
- La crise remet en cause ce modèle d'immigration. D'une part parce que l'immigration de travail devient aussi une immigration plus durable (contre le modèle du « travailleur invité », *Gastarbeiter allemand*) ; d'autre part, et c'est l'essentiel, parce que les frontières se ferment de plus en plus. Dès 1974, la France arrête toutes ses politiques d'incitation à l'immigration et prend des mesures de plus en plus restrictives incarnées, notamment, par la politique des « charters » menée par Pasqua en 1986.

B/ L'Europe sans frontières ?

- le processus d'ouverture des frontières commence véritablement avec le traité de Rome et avec la volonté d'intensifier les échanges (jumelages, échanges). Mais le coup d'accélérateur date véritablement des années 1980-1990 avec l'Acte Unique de 1986, Maastricht 1992, mais aussi la mise en place des accords de Schengen (1985). Les frontières intérieures s'effacent ainsi au début des années 1990. On peut aussi citer la mise en place des accords Erasmus (1987) ou, dans un autre registre, l'arrêt Bosman de la Cour de Justice des Communautés Européennes (1995) qui lève tous les obstacles opposés à la circulation des joueurs de football dans un espace européen élargi
- La chute du rideau de fer, à la fin des années 1980, annonce par ailleurs l'élargissement de cet espace européen. On peut ainsi rappeler que la décision de la Hongrie d'ouvrir sa frontière avec l'Autriche provoque une hémorragie d'Allemands de l'Est fuyant vers l'Ouest, ce qui accélère le délitement de la RDA et la chute du mur de Berlin.

Il faut toutefois nuancer ce processus d'ouverture des frontières en montrant qu'il subsiste des limites et que la mobilité des populations européennes reste globalement limitée au début des années 1990. C'est ici que l'on peut rappeler que les principaux flux se produisent à l'intérieur des frontières nationales (attractivité des villes qui ne se dément pas ; déséquilibres régionaux qui profitent à l'Italie du Nord, la France du Sud et de l'Ouest, l'Espagne littorale, etc.).

C/ L'Europe citadelle ?

- L'Europe accueille également des réfugiés venus du monde entier : le cas des boat-people qui fuient le régime des Khmers rouges à la fin des années 1970 est sans doute le plus spectaculaire.
- Cette politique d'accueil suscite des résistances et des formes de xénophobie dont il faut rendre compte en évoquant, par exemple, la poussée des courants extrémistes, en France (le Front National), mais aussi en Allemagne (résurgences néo-nazies) ou au Royaume-Uni.
- L'enquête du journaliste Gunther Walraff (*Ganz unten*, traduit par *Tête de turc*) montre le poids des discriminations.

En conclusion, on peut rappeler que l'Europe se façonne aussi en profondeur, par le bas, par ces flux migratoires qui accompagnent toute l'histoire du XXe siècle.

Il était permis et recommandé de revenir sur les développements récents des flux migratoires, sur les débats suscités par le traité de Schengen, sur l'externalisation du contrôle des frontières, délégué à la Libye, au Maroc (Ceuta, Mellila), etc. Un candidat informé de l'actualité ne peut pas manquer d'idées ni d'exemples qui enrichissent la lecture du sujet et qui montrent que la connaissance du passé nourrit la compréhension du présent.

